



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
DU CENTRE HOSPITALIER HENRI EY**

DÉCISION N°2019/1837

OBJET : Fin de délégation de signature à Madame Elisabeth TOUCHE, Attachée d'administration hospitalière aux Ressources Humaines, dans le cadre des astreintes de direction

Le Directeur,

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

VU le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au Directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé (section II – sous-section 1),

VU l'arrêté du 13 mars 2019 de la Directrice Générale du Centre National de Gestion nommant Madame Corinne ROUX, directrice adjointe au centre hospitalier Henri Ey de Bonneval chargée de la direction des ressources humaines à compter du 1^{er} avril 2019

CONSIDÉRANT les nécessités de fonctionnement du service public hospitalier,

DÉCIDE :

Article 1

Madame Elisabeth TOUCHE, Attachée d'administration hospitalière à la direction des Ressources Humaines, a effectué des astreintes de direction en l'absence d'un directeur adjoint chargé des ressources humaines.

Il est mis fin, au 31 décembre 2019, à la délégation de signature accordée à Madame Elisabeth TOUCHE, Attachée d'administration hospitalière à la direction des Ressources Humaines dans le cadre des astreintes de direction.

Article 2

La présente décision, qui annule et remplace la n° 2017/172, prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2020.

Fait à Bonneval, le 5 novembre 2019

Le Directeur,



Philippe VILLENEUVE

Destinataires :

- Préfecture (recueil actes administratifs)
- Trésorerie Départementale
- DD28
- Madame TOUCHE, DRH
- Direction des ressources humaines
- Direction des ressources humaines (dossier)
- Direction
- Admissions